

Prix des carburants : TotalEnergies prolonge jusqu'au 7 avril ses mesures de plafonnement dans ses stations-service en France

Paris, 31 mars 2026 – Dans un contexte de forte remontée des cours du diesel, un carburant dont la France est largement importatrice, et afin de continuer à protéger ses clients en France pour le weekend de Pâques, TotalEnergies a pris la décision de prolonger jusqu'au 7 avril :

- le **plafonnement** du prix de l'**essence** à **1,99 €/L** ;
- le **plafonnement** du prix du **diesel** à **2,09 €/L**.

Ces mesures s'appliquent **jusqu'au mardi 7 avril** dans les **3300 stations** TotalEnergies du territoire métropolitain.

Un plafonnement à 1,99 €/L pour nos clients Electricité & Gaz en 2026

Les clients TotalEnergies Electricité & Gaz inscrits à « [l'avantage carburant](#) » bénéficient d'un **plafond privilégié à 1,99 €/L**, quel que soit le carburant, pour toute l'année 2026. Le montant de la remise correspondante à « l'avantage carburant » est visible sur le ticket de caisse à l'issue de la transaction. Cette mesure est également valable pour tous les nouveaux clients particuliers qui souscriront un contrat d'électricité et/ou de gaz chez TotalEnergies.

TotalEnergies tient à rappeler sa politique transparente de fixation des prix qui consiste à répercuter sans délai toute fluctuation à la baisse, comme à la hausse, des cours internationaux du diesel et de l'essence.

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel, biogaz et hydrogène bas carbone, renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | [@TotalEnergiesPR](https://twitter.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | ir@totalenergies.com



[@TotalEnergies](https://twitter.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.linkedin.com/company/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.facebook.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.instagram.com/TotalEnergies)

Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies

SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").